



L'Avenir Stellien n° 49

La lettre de C.T.S. 2020 « Nature Environnement Cadre de Vie Patrimoine »

Édito



Notre engagement aux municipales 2014

L'année 2013 restera l'année des projets contestés et laissera le souvenir d'une mauvaise année pour ceux qui ont perdu leur emploi ou leur logement. Sans oublier tous ceux qui espéraient pouvoir construire la maison familiale sur un terrain rendu inconstructible par la Municipalité, responsable de son Plan Local d'Urbanisme approuvé en 2013.

La majorité élue en 2008 nous promettait pourtant d'entreprendre un programme d'urbanisation et de création de logements pour les jeunes foyers avec programme d'accession sociale à la propriété, *ce que nous aurions apprécié*. Il n'en a rien été, aucun programme en direction des jeunes foyers ne figure dans le PLU 2013.

Je n'évoque pas les autres engagements non tenus. Que sont-ils devenus ?

Notre association a toujours agi dans la vie locale pour la défense de l'intérêt général et l'amélioration du cadre de vie.

Elle réagit aux situations préoccupantes et intervient en proposant des solutions à la Municipalité. Souvent sans suite.

Afin de répondre aux nombreuses sollicitations de la population, il nous a semblé nécessaire de nous investir dans la vie publique locale en constituant une liste apolitique et indépendante aux prochaines élections locales des 23 et 30 mars 2014 : « Unis et Prêts pour Cucq », dans la continuité de notre action au sein de l'association que j'ai l'honneur de présider depuis 14 ans.

Puisse l'année 2014 être celle de l'espoir et du renouveau !

André KOVACS
Président de CTS 2020

www.unisetsprets-cucq eklablog.com

C.T.S. 2020 vous souhaite une bonne et heureuse année 2014

Nos actions en 2013 - 2014

L'intitulé « Cucq Trépied Stella 2020 » montre bien notre volonté de réunir durablement les trois hameaux autour des « fondamentaux » que sont la mise en valeur de la Nature, la préservation de l'Environnement, l'amélioration du Cadre de vie et la défense du Patrimoine individuel ou municipal. Il s'agit d'un travail collectif autour de valeurs communes. Ce sont ces principes que l'association porte auprès de la Municipalité en proposant des aménagements et des orientations pour son territoire, toujours dans le souci de défendre l'intérêt général.

PLU et SCOT : Les deux gros dossiers que nous avons tout particulièrement suivis en 2013 concernent le Plan Local d'Urbanisme de Cucq (PLU) et le projet d'aménagement du Front de mer de Stella-Plage traité dans le cadre du Schéma de Cohérence Territoriale du pays Maritime et Rural du Montreuillois (SCOT).

Nous déplorons une nouvelle fois le manque de concertation avec la population et les associations locales dont les observations et les propositions n'ont pas été prises en compte par le groupe de projet communal et les cabinets en charge de ces dossiers.

Nous avons fait parvenir nos observations au Président de la commission d'enquête du SCOT à Montreuil-sur-Mer. Pour le PLU, l'enquête publique pourrait avoir lieu au printemps 2014, sous réserve d'un avis favorable du Préfet ou de demandes de compléments d'études. A suivre.

Pylône Orange de Merlimont : Nous avons obtenu l'annulation par le tribunal administratif de Lille de l'arrêté du Maire de Merlimont autorisant la construction d'un pylône de radiotéléphonie de 28 mètres de hauteur sans permis de construire à la limite de Stella. Jugement prononcé le 03/10/2013.

Nous appelons les riverains signataires de la pétition contre ce pylône et les opposants à se défendre et à poursuivre leur mobilisation contre la présence de ce pylône.

Assainissements et inondations : Nous sommes fréquemment sollicités par les habitants victimes d'inondations à répétition lors des périodes prolongées de pluies et par les propriétaires qui se plaignent de ne pas encore être raccordés au tout-à-l'égout. Nous avons demandé à la municipalité de traiter ces questions en priorité.

Contrat de Baie de Canche : Nous participons régulièrement aux réunions des groupes thématiques mis en place par le Syndicat Mixte Canche et Affluents.

Site SYMCEA : <http://www.symcea.fr>

Animations et activités : Nous poursuivons en 2014 les activités gratuites :

Parcourir les dunes : Pour tous, une promenade à pied à la découverte d'un bunker et des points de vue exceptionnels sur les espaces naturels.

Se balader dans l'arrière pays cucquois : A allure modérée, en VTC ou VTT, vers les « Marais de Balençon », la « Briquetterie », les « Bas-Champs », des paysages incomparables.

Découvrir les villas anciennes et l'histoire de Stella : En famille, à vélo et en prenant le temps.

Accueil touristique et Greeter's 62 : Nous sommes membres du réseau des *Greeters* du Pas-de-Calais et accueillons les touristes qui souhaitent découvrir nos « coups de cœur » pour notre commune. **Contact** : <http://www.greeters62.com/>

Bientôt un nouveau boulevard à Stella-Plage

Au printemps 2014, le boulevard Labrasse aura un nouveau visage très différent de celui que je connais depuis mon arrivée à Stella en 1977 comme commerçant avant de créer en 1980 le café-brasserie « Au Douaisis », le rendez-vous des mineurs.

C'était encore la grande époque où les liens humains se tissaient au fil des promenades le long du boulevard Labrasse, souvent tard le soir, pour aboutir au minigolf, *avec ses 18 trous sur 21 ares*, et à son bar connu pour ses soirées mettant en scène les orchestres de jeunes de la région ou devant le « Scopitone », superbe juke-box avec son grand écran vidéo. Ambiance assurée.

J'ai toujours connu les trottoirs dégradés et la chaussée déformée. Malgré ces inconvénients, les estivants revenaient tous les ans à Stella, avec les enfants pour passer l'été en famille et avec les amis.

Les années passèrent, sans beaucoup d'améliorations sur notre boulevard Labrasse, devenu dangereux faute d'entretien systématique. Les ornières profondes, les trottoirs déchaussés et les bordures de trottoirs infranchissables par les personnes handicapées posaient des difficultés aux usagers dont les interventions auprès de la mairie restaient lettre morte la plupart du temps.

Certes, quelques améliorations ont été apportées au fil du temps. Mais à quel prix ? J'ai réussi à faire installer une cabine téléphonique - *aujourd'hui devenue dérisoire avec l'arrivée du portable mais ô combien utile à l'époque* - le marché a été déplacé rue de Lille avec un accès direct depuis le boulevard Labrasse, l'éclairage public a été rénové jusqu'à la plage. Il aura fallu pas mal d'années pour y parvenir.

Les choses se sont faites progressivement, surtout grâce à la ténacité des habitants soucieux de l'amélioration du cadre de vie dans la station. Mais sans jamais de véritables travaux durables résistants dans le temps.

Le boulevard Labrasse va réellement changer notre vie d'usagers. Les nouvelles places de stationnement éviteront

les stationnements sur trottoirs, comme trop souvent à l'heure actuelle.

Les trottoirs seront partagés entre la circulation des piétons et le passage des cyclistes « petite vitesse ».

Il ne faudra pas pour autant mettre en danger les usagers des trottoirs - *surtout les cyclistes et enfants circulant sur les bandes cyclables* - au droit des 26 entrées de parkings d'immeubles entre la place Sapin et la place de l'Étoile, par manque de visibilité due aux véhicules en stationnement.

Ce point me semble préoccupant et nécessiterait la suppression des 2 places de stationnement de part et d'autres des passages réservés. Cette question de sécurité a été soulevée auprès de la

Il faudra penser aux petits, qui avaient autrefois un cinéma en matinée, pour lesquels des rassemblements de loisirs et de jeux étaient organisés par les autorités et les commerçants (junicode, jeux de rues, défilés, etc ...).

L'aménagement du front de mer de Stella devra préserver les vues exceptionnelles sur la mer.

Construire des immeubles de plusieurs étages autour de la place de l'Étoile et en front de mer de Stella condamnerait les vues actuelles sur la mer au détriment de la qualité environnementale de Stella.

Sachons conserver ce que n'ont pas les autres stations littorales.



municipalité qui n'a pas tenu compte de nos observations et de nos propositions.

La transformation du boulevard Labrasse devrait redonner espoir aux commerçants et redonner le goût de circuler à pied dans Stella sur des trottoirs mieux conçus et adaptés à tous. Il était temps de le faire car Stella semblait en perte de vitesse et vue par les touristes comme une station manquant d'intérêt, hormis la plage et son attrait balnéaire.

Maintenant, avec ce visage nouveau, il va falloir faire bouger nos responsables pour améliorer les animations qui ne doivent pas se cantonner aux animations de soirée mais exister en journée.

Notre association se tient à disposition des habitants et des touristes pour faire remonter à l'administration et à la municipalité toutes les questions portant sur le cadre de vie et l'environnement afin que Stella continue de porter fièrement son qualificatif de station ETOILE de la Côte d'Opale.

Il faut remercier les contribuables cucquois qui ont investi et permis, par le biais de leurs impôts locaux et départementaux, la réalisation du boulevard Labrasse, l'amélioration de la circulation et un meilleur accès aux commerces dans la station.

Max Pantigny

Enduropale – Édition 2014

Rendez vous les samedi 8 et dimanche 9 février 2014 pour la première manifestation sportive de France avec 4 courses d'exception. Les courses n'empruntent plus les parties duaires.



Samedi 8 février 2014 :

- enduropale jeunes - 9h30
- quaduro - 13 h

Dimanche 9 février 2014 :

- enduropale kids - 9h30
- enduropale – 12h30



Le circuit a été raccourci de 3 km (14 km au lieu de 17 km) en raison des problèmes de sécurité au niveau de la digue de Merlimont. Le départ a été avancé de trente minutes en accord avec la chaîne TNT « L'Équipe 21 », qui doit aussi assurer le direct du tournoi de Bercy de judo à 16 h.



Les commerces, brasseries, restaurants de Stella-Plage et les gîtes de la commune se préparent pour l'événement phare de la saison hivernale et seront heureux de vous accueillir.

Défense contre la mer en Baie d'Authie

La situation en Baie d'Authie devient de plus en plus inquiétante à l'arrière du cordon dunaire dont l'érosion s'accélère avec une brèche de 100 mètres qui pourrait laisser passer une vague en cas de tempête conjuguée à de forts coefficients de marée.



Marche du 26 février 2011. Le cordon dunaire et les arbres ont disparu depuis.

Le trait de côte a perdu 96 mètres en 3 ans, le cordon dunaire au niveau du « Bois de sapins » a disparu. Début novembre 2013, suite à un coup de vent, les dunes ont reculé de 9 mètres.

Le risque de submersion marine de Groffliers, Berck, Rang du Fliers et Verton est réel.

Les conséquences seraient importantes pour les biens et les personnes, avec des engorgements des terres en eau de mer, des inondations des habitations et des endommagements pour tous les commerces et les zones d'activités.

Compte tenu des délais administratifs nécessaires à la mise en œuvre de solutions définitives au niveau du cours de l'Authie et du cordon dunaire, une solution d'attente a été proposée par l'Association de Défense Contre la Mer en Baie d'Authie (ADCMBBA) au Préfet avec la mise en place d'un barrage contre la mer et contre l'érosion en arrière du Bois de Sapins, sur les terrains appartenant au Groupement Forestier de Groffliers et au Conservatoire du Littoral, en attendant la mise en œuvre des travaux définitifs.

Des actions de sensibilisation du public et des pouvoirs publics sont prévues en 2014.

L'Assemblée générale de l'association ADCMBBA est prévue le 16 mai 2014 à 18h30 à Groffliers.

Site : <http://www.sos-baie-authie.net/>

Le Parc Naturel Marin fête sa première bougie

Né officiellement le 11 décembre 2012, le parc naturel marin des Estuaires picards et de la Mer d'Opale s'étend sur deux mers (Manche et Mer du Nord), sur une surface de 2 300 km² et 118 km de côte littorale depuis Ambleteuse jusqu'au Tréport.

On y recense sept fleuves côtiers, un fleuve marin (dérive vers le Nord du panache de la Seine et des sept estuaires), une grande diversité de milieux, plus de 200 espèces animales et végétales, dont 16 espèces de mammifères marins, 69 espèces d'oiseaux marins, 90 espèces de poissons, 37 espèces de végétaux, ...

L'objectif de l'instance PNM est d'informer tous les acteurs de la mer et de rassurer. Sa première mission sera d'élaborer le plan de gestion du PNM pour une durée de quinze ans et de donner des avis sur les travaux envisagés au niveau des ports et des estuaires. Elle œuvre également sur le partage de la mer entre les différents usagers (loisirs, sport, pêche,..) et les espèces animales comme les phoques dont la prolifération semble porter atteinte, pour certains, aux autres usagers.

On verra, à l'avenir, si la concertation avec tous les acteurs, même étrangers à la structure, restera d'actualité !

Réf. : *Les Échos du Touquet* - 18.12.2013

Adhésions 2014

Compte tenu des modifications à apporter au PLU et au SCOT, nous envisageons de faire appel à un cabinet spécialisé en droit de l'urbanisme et de l'environnement.

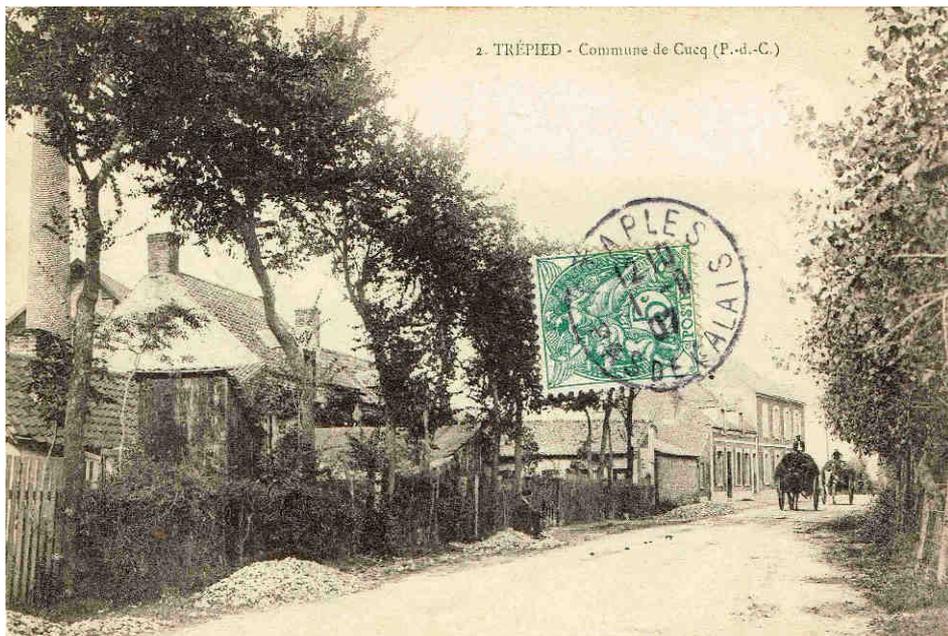
Nous devons également tenir compte de l'augmentation des prix des fournitures et des prestations, notamment celles relatives à l'impression et à l'envoi du journal trimestriel.

Après avoir entendu le Président, l'Assemblée Générale de l'association CTS 2020 du 10 août 2013 a ainsi approuvé et accepté de relever le montant de la cotisation annuelle de 20 €, *inchangé depuis 2006*, à 25 € à compter de 2014.

Nous comptons sur votre compréhension et votre soutien.

D'où vient la toponymie de Trépied ?

En fait, beaucoup d'historiens et de chercheurs sont en désaccord. Des interprétations les plus fantaisistes ont circulé. A mon avis, je pense tout simplement que les dictionnaires nous donnent la réponse ; un pied sur le comté du Boulonnais, un second sur le comté de Ponthieu et le troisième pied « immergé ». Il apparaît de façon évidente sur les cartes et croquis les plus anciens, qu'au sortir du premier millénaire, un immense estuaire recouvrait Cucq, Trépied, Villiers , et s'étendait des collines d'Etaples à celles de la Calotterie, de Saint-Josse, d'Airon et Montreuil-sur-mer qui occupait le fond de cet estuaire. Avec l'apport des sables par les violents vents d'Ouest, la grève n'a jamais cessé de se relever et la mer de se retirer. Ce phénomène géologique ne fit que s'accroître et continue encore de nos jours.



L'abbaye de Saint-Josse, propriétaire des terrains qui s'étendaient au pied de la colline, vit son domaine s'agrandir suivant ce recul de mer. Elle y exerça sa juridiction sur tous les tertres (1) et villages qui s'y formèrent. En l'an 1248, Matthieu, comte de Ponthieu, abandonna à l'abbaye de Saint-Josse les droits de pêche et de chasse qu'ils s'étaient réservés sur tout le territoire de « Trépied à la mer » vingt cinq ans plus tôt (*Avenir Stellien* n° 48).

Bien plus tard, Louis XIII, par son ordonnance de décembre 1624, confirme les droits de l'Abbaye et déclare ces droits de comté depuis la mer « Jusques et Proches

de MONTAWIS » (MONTHUIS-La Calotterie) et depuis le milieu de la Canche « Jusques à Prés de Saint-Aubin ». La dite abbaye ayant pour toute sa Seigneurie droit de LARRON, SANG et BAN sur toutes les dunes du Fief de Saint-Josse au bord de la mer. « Si un pêcheur prenait dans l'étendue de la mer, à l'environ, un esturgeon, un saumon, un porc marin ou une truite, ils appartenaient à l'Abbaye en Plein et Notable droit. ».

L'Abbaye de Saint-Josse exerçait également trois autres droits :

- le droit de LAGAN, qui s'étendait pour toutes les épaves rejetées par la mer, lesquelles lui appartenaient,
- le droit de TENTE aux ANGUILLES, qui était un droit de pêche que l'Abbaye avait sur Trépied et sur Cucq (de nos jours, grande et petite Tringue) et

dans les tringues et fossés de Villiers et des bas-champs coulant à l'écluse du GRAND-ARCHE (de nos jours sur la commune de Saint-Josse – Tringue des Epinettes dite aussi de l'écluse du TERTRE, se jetant rive gauche de la Canche, face à HILBERT). Tous ces droits de TENTE aux ANGUILLES s'étendaient du Territoire de Merlimont jusqu'au milieu de la Canche,

- le droit de TENTE à la BASSE-EAU se rapportait à la pêche au filet qui se pratiquait « LE LONG DES CÔTES de la MER » sur les terrains et sables que la mer couvrait et découvrait, depuis le milieu de

la Canche jusqu'à « L'ENTREDEUX de Cucq d'avec Merlimont ». Tous les habitants de Trépied et de Cucq étaient redevables à l'Abbaye de 20 Sols annuels (20 sous) pour ce droit de pêche. Ils en étaient reconnus de droit suivant reconnaissance inscrite dans le CHARTRIER de l'Abbaye

(1) **Tertre** : *Petite éminence de terre, qui s'élève dans une plaine et qui ne tient à aucune côte*

Carte postale du 1^{er} septembre 1907

Route d'Etaples. A gauche, la cheminée des brasseries Delaporte,

Face aux 2 charrettes, à gauche, café Reigner, et à droite, LIDL de nos jours.

Derrière le café, non visible, garage Thibaudat de nos jours, station et entrepôt du Tramway (qui reliait Etaples – le Touquet – Stella) et route principale menant au Touquet (avant le rond-point du Mac'Do).

Sources : Archives départementales, Bibliothèque Nationale de France

Prochain bulletin : Vallée de la Tringue, Trépied (suite), Naissance d'el Touquet

Par Dominique Dachicourt, membre du bureau de CTS 2020, passionné d'histoire et généalogie

AGENDA 2014

L'Assemblée Générale de CTS 2020 se tiendra le lundi 28 juillet 2014 à partir de 14h, Maison du Temps Libre, boulevard de Berck à Stella-Plage.

L'Avenir Stellien - Décembre 2013

Directeur de la rédaction : **André Kovacs**
Rédaction : **Monique Delannoy, Micheline Dubromel, Max Pantigny, Guislain Seillier, Dominique Dachicourt**
Photographies : **André Kovacs**
Dépôt légal : Décembre 2001 / Trimestriel I.P.N.S.

Contacts : André Kovacs :
03 21 09 66 64 / 06 03 24 57 25
Monique Delannoy : 06 38 73 66 40
E.Mail : cts2020@orange.fr
Site : www.cts2020.fr